



Changement de garde

Par Bruno19

Bonjour et merci pour ce forum.

Je vous explique mon cas.

Je suis séparé de la maman de mes enfants, 400kms nous sépare, elle avait jusque là la garde de nos 2 enfants et je paye ma pension en conséquence.

Mon fils a décidé de venir vivre avec moi et sa maman ne refuse pas le contexte.

Je me suis renseigné il y a un formulaire à remplir auprès du JAF pour le changement de garde.

Ma question est la suivante :

Que ce passe t il pour la pension alimentaire que je verse?

Sachant que nos revenus n'ont pas d'écarts considérables.

Est elle annulée vu que chacun a un enfant en garde?

Faut il que je continu à versé la pension de mon deuxième enfant et lui en demander une pour mon fils?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le changement de résidence peut avoir un impact sur la pension. Puisque les charges concernant chaque enfant évoluent, mais aussi vos revenus et charges respectifs.

Il faut étayer vos demandes au JAF avec des justificatifs financiers.